

BTS étude et réalisation d'agencement

Ce BTS concerne essentiellement l'aspect technique de l'architecture intérieure. L'agenceur a la responsabilité totale d'une installation : relevé des dimensions des locaux, présentation du projet (sous forme de plans, de croquis et/ou de maquettes), lancement des appels d'offres, rédaction des commandes, conduite de chantier. La formation porte sur la mécanique des structures, la technologie des matériaux et des ouvrages, les arts appliqués (arts et techniques de l'habitat, expression plastique, architecture d'intérieur, architecture), la conception (élaboration du dossier administratif, tracé d'état des lieux), la préparation de la fabrication (dossier de plans) et la gestion de chantier ; elle comprend également des enseignements généraux.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ans

Accessible après : Bac pro du même secteur Bac STI génie mécanique option bois Bac STI 2D Option architecture et construction

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation BTS étude et réalisation d'agencement vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Chargé/e d'études, Menuisier/ère fabricant

Poursuite d'études possible :

Licence pro du même secteur

Diplôme supérieur d'arts appliqués, architecture intérieur

Les établissements

- 27 établissements sur toute la France
- 20 établissements en formation initiale
- 2 établissements en formation continue
- 13 établissements en formation apprentissage
- 3 établissements en formation professionnalisation

logo